

Récapitulatif des seuils de publicité et de procédures des marchés publics

Marché de travaux		
Montant de l'achat	Publicité	Procédure
< 20 000€	Pas d'obligation	Pas d'obligation
De 20 000€ à 90 000€	Publicité adaptée dans les supports suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ BOAMP ▪ JAL ▪ Presse ▪ Site internet de l'acheteur 	Procédure adaptée
De 90 000€ à 5 150 000€	Obligation : BOAMP ou JAL + possibilité : Presse spécialisée et site internet de l'acheteur	
> à 5 150 000€	Obligation : BOAMP et JOUE	Appel d'Offres ou autres procédures formalisées

Marché de fournitures et services		
Montant de l'achat	Publicité	Procédure
< 20 000€	Pas d'obligation	Pas d'obligation
De 20 000€ à 90 000€	Publicité adaptée dans les supports suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ BOAMP ▪ JAL ▪ Presse ▪ Site internet de l'acheteur 	Procédure adaptée
De 90 000€ à 206 000€ (133 000€ pour l'Etat)	Obligation : BOAMP ou JAL + possibilité : Presse spécialisée et site internet de l'acheteur	
> à 206 000€ (133 000€ pour l'Etat)	Obligation : BOAMP et JOUE	Appel d'Offres ou autres procédures formalisées